

mentaire n° 285, déposé l'an dernier. La question suivante avait été posée:

Relativement aux stations navales d'Halifax et d'Esquimalt, quelles sont, le cas échéant, les obligations du gouvernement canadien envers le gouvernement du Royaume-Uni?

La réponse donnée était ainsi conçue:

En reprenant les bases navales d'Halifax et d'Esquimalt, le gouvernement fédéral s'est engagé à les maintenir en bon état de fonctionnement, à pourvoir à l'entreposage du charbon et d'autres combustibles pour les besoins de l'Amirauté et à assurer les services de radoub des navires de Sa Majesté croisant dans les eaux canadiennes.

Nulle curiosité malicieuse n'inspire ma question. Le premier ministre sait que la question a fait l'objet de longs articles dans d'importantes publications. On a prétendu que le Canada se trouverait de ce fait advenant la participation de la Grande-Bretagne à une guerre, dans la position de belligérant, sans consultation du parlement. Le premier ministre voudrait-il faire une déclaration touchant nos obligations relatives à la défense de ces bases advenant l'entrée en guerre du Royaume-Uni?

Le très hon. MACKENZIE KING: Je ne puis que répéter ce que j'ai déclaré maintes et maintes fois, savoir que ce gouvernement n'a pris aucun engagement relatif à une guerre quelconque où le Royaume-Uni se trouverait engagé. Ce qui sera fait le sera à la suite de la décision prise par le parlement.

Le très hon. M. BENNETT: Le premier ministre vient de répondre à la question que j'allais poser. Je faillirais à mon devoir si je ne déclarais sur-le-champ être absolument en désaccord avec cette déclaration. Si l'ancien associé qui fut notre appui durant tant d'années doit se voir interdire les moyens effectifs de sauvegarder, non pas son existence, mais celle, d'un empire et d'un commonwealth, alors je soutiens que le temps est venu pour nous de savoir où nous en sommes.

Le très hon. MACKENZIE KING: Nulle déclaration n'a été faite à l'effet que l'on n'aura pas recours à des moyens effectifs. Les moyens qui m'ont été proposés par le très honorable chef de l'opposition sont de ceux qui annuleraient toute coopération effective.

Le très hon. M. BENNETT: Soutenir qu'un associé quelconque de notre commonwealth ne devrait pas, s'il le désire, avoir l'avantage d'établir des camps d'entraînement pour assurer, non pas sa propre sécurité, mais celle du commonwealth, s'appuie sur la base tous les principes de 1926 et de 1930. Nous avons proclamé notre libre association, que nous étions des associés, et on nous affirme maintenant que si nous tentons d'agir comme asso-

[M. MacNeil.]

ciés nous attenterons à quelque droit national dont on n'a jamais entendu parler.

Le très hon. MACKENZIE KING: La déclaration que j'ai faite ne contient rien qui justifie pareille conclusion.

Le très hon. M. BENNETT: Elle ne justifie pas d'autres conclusions. Elle n'admet qu'une interprétation. Pour une fois, le texte est clair, sans la moindre ambiguïté. Mais je ne crois pas que la population partage cette façon de voir. Tous ceux qui ont lu l'histoire des opérations de guerre modernes et sont au courant des préparatifs de guerre se rendent compte que les appareils de bombardement actuels placeront les Îles Britanniques en première ligne d'attaque dans la prochaine guerre. Ces Îles sont menacées, et où vont-elles préparer leur défense, qui est notre défense? Pas sur leur petit territoire. Et si elles veulent former leurs aviateurs ici, et envoyer leurs avions de bombardement de l'autre côté de l'océan, si besoin est, ne devrions-nous pas leur accorder volontiers la permission et leur faire bon accueil? Car, ce qu'ils sauvent, c'est notre civilisation et le Canada, le Canada, je le répète. Le premier ministre canadien a mauvaise grâce à donner à entendre qu'il s'agit d'une ruse tory, quand l'article mentionné par le ministre qui siège à ses côtés a paru le 7 juillet 1937, il y a presque un an, dans le *Sun* de Vancouver, un journal libéral.

Le très hon. MACKENZIE KING: C'est une ruse tory, tout de même.

Le très hon. M. BENNETT: Ça y est. Quel spectacle!

Le très hon. MACKENZIE KING: Quel spectacle! C'est bien ce que je dis.

Le très hon. M. BENNETT: Fameuse idée que celle du premier ministre, quand c'est le journal libéral de Vancouver qui a publié cette déclaration, et quand le ministre de la Défense nationale a été tellement frappé de la chose qu'il a fait des investigations immédiates pour en découvrir l'origine,—il l'a affirmé ce matin,—et a reçu un rapport. La déclaration publiée par le *Sun* de Vancouver ne vient pas de moi. Je l'ai lue comme d'autres et sa lecture m'a scandalisé, comme elle a apparemment scandalisé les gens du *Sun* de Vancouver. Je n'étais pas du tout au courant. Je me demande combien de membres de la Chambre en connaissent le provenance. Je ne la connais pas encore et le ministre de la Défense nationale dit qu'il a pu la découvrir, mais la chose a été publiée. Et l'on nous dit aujourd'hui qu'il est incompatible avec notre souveraineté nationale que le Canada permette à l'un de nos associés dans la défense de notre commun empire, le Commonwealth des pays britanni-